



CONCEPT ENERGETIQUE

Un règlement d'application, en collaboration avec la commission ad 'hoc du Conseil est en préparation. Il sera vraisemblablement présenté au prochain Conseil du 27 septembre.

Un rapport très complet de ce Concept ainsi que les résultats pour notre commune sont en ligne sur le site Internet www.lesclees.ch sous « Informations municipales/Concept énergétique »



PLAN D'ALIGNEMENT DES CONSTRUCTIONS

Les plans d'affectation fixant la limite des constructions pour nos deux villages sont à l'enquête publique jusqu'au 03 juillet 2016.



PROJET DE CHAUFFAGE A DISTANCE A ORBE

Un projet de la commune d'Orbe, du futur EMS du nord de cette ville et de VO Energies est en préparation. Le Triage du Suchet (dont nous faisons partie) sera le fournisseur du bois déchiqueté en plaquettes de ce chauffage. Un hangar devra être construit pour leur stockage. Ce projet permettra de valoriser les bois de moindre valeur dans notre région, évitant ainsi des transports outre-Sarine ou à l'étranger.

MEMENTO

3.07.16 Dans la journée, passage de la course cycliste *La Favorite*

01.08.16 19h00 Fête nationale aux Clées

27.09.16 20h00 Conseil général

Les Clées

INFO n°4



La Russille

Bulletin d'information de la commune des Clées juin 2016

www.lesclees.ch admin@lesclees.ch

Greffe/bourse/contrôle des habitants : 024 441 55 22

Contrôle des habitants : mardi de 10h-11h et de 18h-19h

Déchèterie : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30

NOUVELLE LEGISLATURE

La nouvelle Municipalité, dès le 1^{er} juillet 2016, sera composée de :

René Lambercy, Syndic : administration générale, forêts et chemins forestiers, éclairage public, tourisme

Gérard Conod, Vice-Syndic : finances, écoles, terrains et gravières

Sandrine Buchs-Tissot, Municipale : gestion des déchets, routes, cimetières, PCI, défense incendie, police

Liliane Lambercy, Municipale : bâtiments, social et énergie

Marcel Brechbühl, Municipal : réseau de distribution d'eau, eaux claires, eaux usées, fontaines, gaz, télé-réseau, collecteurs terrains et collecteurs routes

Merci à André Buchs pour ses douze années passées à la Municipalité.

LE BUREAU DU CONSEIL sera composé de :

Christian Brechbühl, Président

Marylise Bertholet, Vice-Présidente

Didier Stöckli, Secrétaire

Nos remerciements vont à Monique Beney qui a œuvré comme secrétaire du Conseil général et qui a pris son dernier PV le 14 juin dernier.

Nos félicitations à Didier Stöckli pour sa nomination à ce poste.



FERMETURE DES BUREAUX

Les bureaux communaux seront fermés du 25 juillet au 06 août 2016. Pensez à refaire vos documents d'identité à l'avance ! En cas d'urgence, le Centre de biométrie cantonal, Voie du Chariot 3 à Lausanne-Flon, pourra vous les établir (tél. 0800 01 1291 ou www.biometrie.vd.ch).



FERMETURE D'ÉTÉ DE L'AUBERGE DES CLEES

La famille Tavares vous informe que le café-restaurant sera fermé du 10 juillet au 08 août 2016 pour ses vacances. Elle se réjouit de vous retrouver dès le mardi 09 août.

RENOVATION DU COLLEGE DES CLEES

La location de la salle de classe ne sera plus renouvelée par la nouvelle association scolaire ASIOR dès la fin 2017. C'est pourquoi un projet de rénovation du collège des Clées est à ses débuts. Le bureau d'architecture de M. Romain Carnal à Vallorbe a été choisi par la Municipalité.



A VENDRE

Suite à la désaffectation de la salle de classe, la Municipalité met en vente les tables et chaises d'écoliers : 20.- la table et 10.- la chaise. S'adresser à Mme Liliane Lambercy au 079 584 02 48.



DECHETERIE RAPPEL

La benne à déchets encombrants de la déchèterie intercommunale n'est pas utilisée à bon escient. De concert avec la Municipalité de L'Abergement, des contrôles sont effectués.



REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements sont adressés à Madame et Monsieur Bogno, fidèles organisateurs de la brocante des Clées. Malgré le temps maussade, cette fête a été une réussite.



ERNOM

Le projet d'étude régionale des réseaux d'eau potable Nozon, Orbe, Mujon vient d'être terminé. Cette étude permet de projeter un bouclage des réseaux de distribution d'eau potable de la région en y incluant celui de la source Mercier. Il assurera un approvisionnement sécurisé, capable de s'adapter à une éventuelle pollution d'un site. Les travaux se feront, selon les urgences et au fur à mesure des besoins.